

L'économiste

Le Journal des décideurs

du Bénin

AGI
SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration
01 BP 8568 RP Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21318733
+229 21316066

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... (Page 07)

Parlement du Bénin

Les députés s'approprient les orientations budgétaires de 2024

Conformément aux dispositions de l'article 59 de la loi organique N°2013-14 du 27 septembre 2013 ... (Page 11)

Business au Bénin

Les Startups de courses, un outil d'emploi massif

Ça y est ! Il existe désormais au Bénin des structures qui proposent des services d'offre ... (Page 04)

Perspectives de la Cnss sur la période 2024-2026 (Page 05)

Un résultat net en moyenne de 79,7 milliards F Cfa



Campagne cotonnière 2023-2024/Bénin (Page 10)

Plus de 30 milliards FCFA de subvention aux intrants



Communications électroniques

Hausse de 79,8% des investissements entre 2021 et 2022

Le rapport annuel d'activités de 2022 de l'Autorité de régulation des communications électroniques ... (Page 05)

Education sociale et financière

SIF-Groupe forme les facilitateurs locaux du projet Aflatoun

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Autonomisation des adolescents grâce ... (Page 02)

Développement au Sahel

Les initiatives de gouvernance en examen au Forum Consultatif Régional

Dans la suite des réflexions du "Panel Indépendant de Haut Niveau sur la Sécurité et le Développement au Sahel" lancé en septembre 2022 à New-York, ... (Page 11)

Assemblée nationale

Les députés pour le Contrôle de l'action gouvernementale

Les députés ont répondu massivement présent au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo à l'invitation du ... (Page 04)

GOVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU BENIN

INSTAT

5^{ème} RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION DU BÉNIN (RGPH5)

LE RGPH5 POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE ÉQUILIBRÉ

LA MARQUE EST DÉPOSÉE

UNICEF

42 22 22 22

www.rgph5.instat.bj

Education sociale et financière des adolescents

SIF-Groupe forme les facilitateurs locaux du projet Aflatoun

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Autonomisation des adolescents grâce aux compétences de vie et à l'éducation financière à travers le genre », la Société d'inclusion financière (SIF-Groupe) a ouvert hier, 14 juin à Cotonou, la formation des facilitateurs locaux et organisations locales en éducation financière. La formation conduite par Médéric Hougbo a été lancée par le gérant de SIF-Groupe, et coordonnateur en chef du projet NPL au Bénin, Armel Bruno Allavo.

• Bidossessi WANOU

Venus de diverses organisations locales, ils sont plus d'une dizaine à prendre part à cette formation des facilitateurs locaux et organisations locales. Durant trois jours, ils vont se familiariser avec la méthodologie Aflatoun d'éducation sociale et financière et au curriculum Aflateen 2.0. Ils seront Certifiés aux méthodes et techniques d'apprentissage d'Aflatoun centrées sur l'apprenant, outillées en élaboration d'une fiche de conduite des sessions de formation des jeunes. Selon le coordonnateur en chef du projet NPL au Bénin, Armel Bruno Allavo, « Il s'agira durant les trois jours, de renforcer les capacités des organisations locales et des facilitateurs/facilitatrices dans le cadre du projet pour le déploiement de l'éducation sociale et financière au bénéfice des jeunes bénéficiaires ». Au terme de ce séminaire, les participants doivent être bien outillés pour démultiplier cette formation avec de jeunes ado-

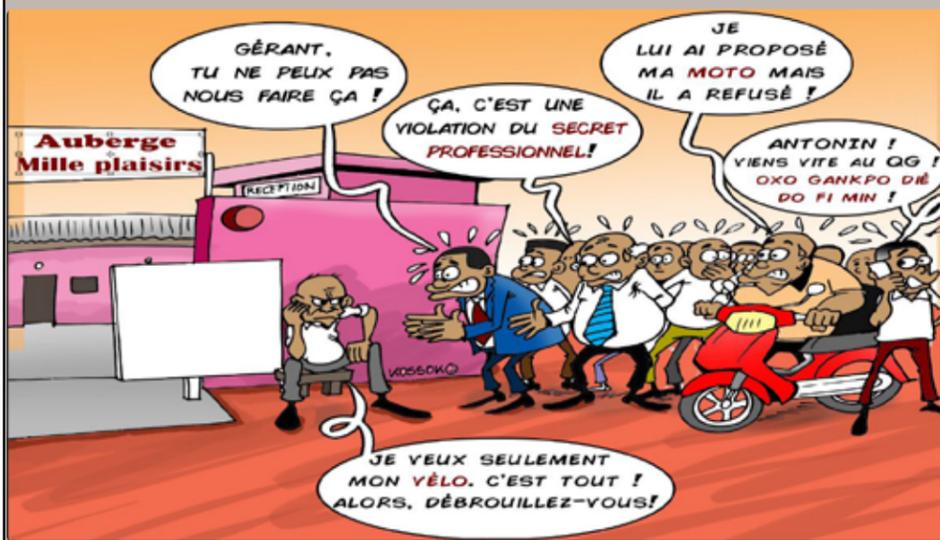


lescents au niveau de leurs groupes et organisations respectifs, a-t-il ajouté. Au total, douze (12) sessions sont prévues et porteront, entre autres, sur l'ABC d'une planification réussie, Entreprise sociale et financière des enfants, Théâtre d'images pour Aflateen 2.0, Économies et Dépenses, Planification et Budget, Apprendre à se faire confiance, Droits et Responsabilités... En plus donc d'une meilleure connaissance du projet Aflatoun et de l'organisation, ils auront à développer les aptitudes qui leur permettront de transmettre la connaissance, le savoir être et le savoir-vivre social et financier aux adolescents de

10 à 19 ans. Au terme de la première journée de formation, les participants ont dit leur joie de prendre part à cette formation qui leur permet de développer de nouvelles aptitudes pour mieux servir leur communauté. Ensemble, ils ont salué la méthodologie Aflatoun qui leur permet d'assimiler les notions. Membre d'AIESEC/Bénin, ayant pris part à cette formation, Roméo Ogouvidé, séduit par l'approche pédagogique, confie : « Cette formation est idéale et nous permet de renforcer les capacités des jeunes dans nos organisations afin de faire d'eux de grands acteurs sociaux et financiers ». « J'ai pris part à une série de formation déjà, mais, ici, j'ai aimé la qualité de l'approche méthodique, la pédagogie et j'espère passer un moment génial », a témoigné Roméo Ogouvidé. Il entend, à l'instar de ses pairs participants, apprendre davantage, renforcer ses compétences pour aller partager avec les membres de son organisation et les autres jeunes de son entourage.



Cari du jour



AUX DÉCIDEURS...

L'électronique au service des pauvres

L'inclusion financière devient une réalité aussi bien au Bénin que dans l'espace UEMOA. Le site d'information financialafrik.com renseignait un an plus tôt que le Bénin était le leader régional de l'inclusion financière. Cette prouesse en matière de monnaie électronique est fondamentalement profitable aux citoyens à pouvoir économique modeste. Et l'on constate que l'indice d'inclusion financière s'est globalement amélioré dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), ressortant à 0,520 en 2020 contre 0,501 en 2019, sur une échelle de 0 à 1, selon le rapport annuel consacré au sujet par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Par pays, cet indice s'est établi à 0,647 en 2020 au Bénin, contre seulement 0,170 en 2010. Le pays devance ainsi tous les autres de la sous-région. L'année considérée a été marquée au Bénin par la création, par décret, d'un Observatoire de la qualité des services financiers (OQSF). L'instance a pour mission d'encourager les populations et les PME à recourir davantage au système financier et de restaurer leur confiance à l'endroit des services financiers. C'est le troisième pays de l'Union à se doter d'une telle structure, après le Sénégal en 2009 et la Côte d'Ivoire en 2016. Au classement 2020 de l'inclusion financière, le Bénin est suivi par la Côte d'Ivoire (0,606), le Burkina (0,590), le Sénégal (0,587) et le Togo (0,564). La Guinée-Bissau, le Niger et le Mali, avec respectivement 0,245, 0,250 et 0,445 affichent une faible performance. Au sujet de la monnaie électronique, le nombre de comptes au sein de l'UEMOA a progressé de 39 % à 131 millions, en 2021. Cette progression reflète l'adoption croissante des services financiers numériques dans cette zone monétaire, dans le contexte de la pandémie de Covid-19. La Côte d'Ivoire enregistre le plus grand nombre de comptes, suivie du Sénégal. Ecofin révèle que le nombre de comptes de monnaie électronique au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) est ressorti à 131 millions, au 31 décembre 2021. Ces comptes sont en hausse de 39 %, soit 37 millions de nouveaux comptes enregistrés par rapport à l'année 2020 (94 millions). Par ailleurs, les informations émanant de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Bceao), établissent que cette progression du nombre de comptes de monnaie électronique « reflète l'adoption croissante par les populations, des services financiers numériques, amorcée pendant la période du confinement lié à la pandémie de Covid-19 ». Dans son rapport annuel 2021 sur l'évolution des services financiers numériques dans l'Uemoa, publié ce 1er février, la Bceao poursuit en indiquant « qu'une moyenne trimestrielle de 8,77 millions de comptes de monnaie électronique a été observée, soit une évolution de plus de 3 millions par mois ». Presque tous les pays de l'Uemoa ont enregistré une hausse du nombre de comptes de monnaie électronique au 31 décembre 2021. Toutefois, le taux de progression le plus élevé, soit 65 %, a été observé en Côte d'Ivoire. Cette progression en Côte d'Ivoire est en partie liée à la « forte pénétration du produit Wave Money », soutient la Bceao. Le pays comptait 45,6 millions de comptes de monnaie électronique en 2021. Au Sénégal, le nombre de comptes de monnaie électronique a connu une hausse de 62 %, pour s'établir à 21,5 millions en 2021, contre 13,2 millions en 2020. Ces deux pays sont suivis de la Guinée-Bissau qui affiche une évolution de 30%. Le Niger, le Bénin, le Mali et le Burkina affichent des taux allant de 17% à 26%. Concernant le Togo, le taux de croissance du nombre de comptes ouverts ressort à 13%.

Jean-Claude KOUAGOU

Eco secret

Togo : hausse des indicateurs du port autonome de Lomé en 2021

Le Port autonome de Lomé (PAL) a enregistré une hausse de ses indicateurs en 2021, selon une note publiée par la plateforme située en Afrique de l'ouest. Les statistiques, il a été noté, une augmentation du tonnage global à 3.493.845 tonnes de marchandise en 2021, soit un taux de croissance de 14, 17% par rapport à 2020. Pour sa part, le transbordement a connu une augmentation de 15,30% entre 2020 (1.342.546 conteneurs) et 2021 (1.585.101 conteneurs). Le trafic conteneur a progressé de 14,72% soit une augmentation de 254.064 conteneurs, passant ainsi de 1.725.270 conteneurs.

CANAL+

FESTIVAL DE CADEAUX !

★ **LE DECODEUR HD** ★

1 000 FCFA
TTC*

~~5 000~~ FCFA
TTC*

REABONNEZ-VOUS
| A VOTRE FORMULE |

★ **15 JOURS** ★

OFFERTS*
| A TOUT CANAL+ |



* Offres valides jusqu'au 30/06/2023 pour les abonnés à la formule Canal+ Découverte. Les offres sont soumises à la disponibilité des produits. Les offres sont réservées aux abonnés à la formule Canal+ Découverte. Les offres sont soumises à la disponibilité des produits. Les offres sont réservées aux abonnés à la formule Canal+ Découverte. Les offres sont soumises à la disponibilité des produits. Les offres sont réservées aux abonnés à la formule Canal+ Découverte.

Assemblée nationale

Les députés pour le Contrôle de l'action gouvernementale

Les députés ont répondu massivement présent au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo à l'invitation du Président de l'Assemblée nationale Louis Gbèhounou VLAVO-NOU ce mercredi 14 juin 2023. Après avoir épuisé le premier point inscrit à l'ordre du jour qui concerne l'examen du rapport relatif au Débat d'orientation budgétaire (DOB) 2024-2026, ils se sont penchés sur le second point. Il s'agit de trois questions d'actualité adressées au gouvernement. La première question d'actualité posée par le député Cécile AHOUMENOU est relative à l'explosion de la caserne de Toffo, la deuxième posée par l'honorable Orden ALLADATIN concerne les perturbations observées dans la fourniture de l'énergie électrique et la troisième posée par le député Idrissou Bio Gounou SINA OUNINGUI traite de l'atténuation des effets du terrorisme dans les zones affectées.

Pour ce qui est de la première question d'actualité relative à l'explosion de la caserne de Toffo qui s'est produite le lundi 1er mai 2023, l'honorable Cécile AHOUMENOU voulait savoir le bilan en termes de dégâts à caractère civil, militaire et matériel ; le mécanisme de prise en charge des blessés et la réparation des dégâts matériels causés aux populations riveraines et enfin le dispositif de prévention mis en place pour



éviter de telle situation à l'avenir. À ces différentes préoccupations, le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique Alassane SEIDOU a fait savoir qu'à l'issue de ce malheureux événement, on dénombre dix (10) personnels du détachement de la Direction du Matériel des Armées brûlés au 2ème degré et le décès d'une riveraine de 93 ans. Les dix (10) blessés ont été conditionnés à l'hôpital de zone d'Allada puis évacués au Centre national hospitalier universitaire Hubert KOUTOUKOU MAGA (CNHU-HKM) de Cotonou. Le bilan final fait état de Cinq (05) survivants dont un (01) blessé soigné et guéri ; quatre (04) blessés graves toujours hospitalisés en France ; Cinq (05) décès (dont trois (03) survenus au CNHU-HKM en soins intensifs et de réanimation et deux (02) en France). Plusieurs dégâts matériels ont été également enregistrés. Le Ministre de l'Intérieur a ajouté que toutes les victimes ont été évacuées

au CNHU, puis en France selon la gravité des cas.

Pour la deuxième question qui pointe du doigt les perturbations observées dans la fourniture de l'énergie électrique, l'honorable Orden ALLADATIN voudrait savoir la situation énergétique du Bénin de 2016 à ce jour ; les causes des perturbations notées dans la fourniture de l'énergie électrique ces derniers temps ; le point des initiatives en cours et à venir tendant à renforcer les capacités énergétiques et l'indépendance énergétique du Bénin ; et enfin le point des réformes entreprises pour une meilleure gouvernance du secteur de l'énergie afin d'assurer à nos compatriotes les meilleures conditions d'accès à l'énergie électrique. Représentant le gouvernement, le ministre de l'Energie et de l'Eau, Samou Séidou ADAMBI a fait l'état des lieux après 2016. Ainsi, de 2016 à 2019, la situation est caractérisée par une capacité de production opérati-

tionnelle peu satisfaisante et des délestages et coupures intempestives. Pour soulager les populations le gouvernement a eu recours en urgence à la location de centrales thermiques mobiles pour une capacité totale de production de 180 MW mises en service en décembre 2016. Ensuite, le gouvernement a initié la réhabilitation des centrales électriques de la SBEE situées à Parakou, Porto-Novo et Natitingou pour une capacité totale de 30 MW. La location de groupe électrogène étant très onéreuse, le gouvernement a lancé dès 2016 le processus de contractualisation pour la construction d'une centrale thermique moderne de 120MW à Maria-Gléta. Depuis 2019 à ce jour, la capacité de production d'énergie électrique du Bénin est passée à 182 MW. Pour ce qui est de la demande en électricité au Bénin, elle a évolué de 1 371GWh en 2016 à 2 010GWh en 2021 soit une évolution de 46,7%.

La capacité disponible est passée de 82,28 MW en 2016 à 235,435MW en 2022 soit une évolution de 186%.

La troisième question d'actualité posée par le député Idrissou Bio Gounou SINA OUNINGUI traite de l'atténuation des effets du terrorisme dans les zones affectées au Bénin. L'élu du peuple voulait savoir, entre autres : les mesures

prises ou envisagées pour assister et soutenir les écoliers et les élèves des zones affectées en vue de garantir leur participation aux examens de fin d'année scolaire ; les mesures prises ou envisagées en vue de garantir la continuité du service public de la santé dans les zones affectées ; les mesures prises ou envisagées en vue de garantir la qualité et le niveau de production agricole ainsi que la sécurisation de l'activité de production ; les dispositions envisagées pour la prise en charge des déplacés et des blessés. Prenant la parole à nouveau, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique a porté à la connaissance des députés qu'il a été procédé dans les quatre (04) départements de la partie septentrionale par le MEMP du recensement des écoles et des centres d'examen situés en zones à risque d'insécurité. La liste des dites écoles et centres d'examen, le nombre de salles de classe, l'effectif des élèves et l'effectif des candidats sont tous connus.

Le MEMP en guise de test, a organisé deux (02) examens blancs dans les différents centres retenus. Les résultats du premier examen blanc sont analysés et des recommandations ont été faites pour l'organisation des activités de renforcement et de consolidation des acquis en faveur des candidats dans certaines disciplines. Nonobstant cela, les directions départementales de la Police Républicaine ont prévu des agents de sécurité pour sécuriser les centres pendant la période de composition. Sur le plan sanitaire, plusieurs mesures sont mises en place pour le renforcement des capacités de coordination, de préparation et de réponse en santé, hygiène et nutrition dans les interventions humanitaires. Tous les députés initiateurs des dites questions d'actualité sont tous satisfaits des réponses apportées par les membres du gouvernement et ont félicité l'exécutif pour tous les efforts consentis dans l'amélioration des conditions de vie des béninois.



Business au Bénin

Les Startups de courses, un outil d'emploi massif

Ça y est ! Il existe désormais au Bénin des structures qui proposent des services d'offre de courses bon marché aux particuliers qui n'ont pas de temps. Ces startups rendent service et gagnent en retour de l'argent.

• Belmondo ATIKPO

Au Bénin, en Afrique et dans le monde, il y a plusieurs types de startups qui opèrent dans l'univers du business. On peut citer : Big business startups, startup achetable, scalable startup, lifestyle startup et les petites et moyennes entreprises. Parmi toutes ces startups, celle qui est la plus dominante est la business startup. Au Bénin en particulier, la business startup a de beaux jours devant elle. Elle est source de

nombreux emplois informels. Et c'est bien le cas de la startup de courses qui se développent dans les grandes agglomérations du Bénin. Ce type de petites entreprises constituées des jeunes diplômés sans-emplois offrent leur service aux agents permanents de l'État et aux particuliers qui ont des agendas trop chargés. Ces startups reçoivent des bons de commande de nourriture. Elles vont chercher des repas dans des maquis, des restaurants pour des particuliers qui n'ont pas



le temps matériel pour aller déjeuner. Ces startups sont aussi habilitées à passer des commandes de repas aux

restaurants. On les voit très souvent à moto dans les rues, sur les routes et autoroutes de notre pays avec

des sacs à dos comportant des commissions. Ces startups assurent aussi le transport de colis entre les usagers et les entreprises. Ces activités informelles sont un véritable gagne-temps pour les demandeurs et à la fois un gagne-pain pour ceux qui s'y adonnent en l'occurrence les jeunes. En retour, ils gagnent leur vie. Ils perçoivent des salaires et ils sont à l'abri du besoin. Les startups de courses gagnent du terrain dans les grandes villes du Bénin comme Cotonou, Porto-Novo, Parakou, Calavi, Ouidah, Djougou, Bohicon, Natitingou, etc. Cette imagination créatrice permet de s'occuper dignement et sainement sans tendre la main aux parents. Autant ces activités sont lucratives autant elles sont source de risques pour ces acteurs. Il y a quelques jours par médias interposés on a appris que certains prestataires de ses services ont disparu avec des colis et des repas des clients. D'autres sont souvent victimes d'accidents par imprudence sur les routes.

Perspectives de la Cnss sur la période 2024-2026

Un résultat net en moyenne de 79,7 milliards F Cfa

Les projections annoncent une hausse de l'effectif des assurés et des employeurs affiliés à la Caisse nationale de sécurité sociale sur la période 2024-2026. Les produits et les dépenses suivraient le même rythme avec un résultat net en moyenne de 79,7 milliards F Cfa.

● Aké MIDA

L'effectif des assurés de la Caisse nationale de sécurité sociale (Cnss) passerait de 444 598 en 2024 à 492 509 en 2026, soit une progression de 10,8 % ; celui des employeurs connaîtrait une augmentation de 7,1 % en 2026 par rapport à 2024. Telles sont les projections contenues dans le Document de Programmation budgétaire et économique pluriannuelle (Dpbe) 2024-2026. Pour l'année 2023, le nombre des assurés était attendu à 421 747, soit une hausse prévisionnelle de 7,4 % par rapport aux 392 733 en 2022, et celui des employeurs affiliés à 48 871, soit une progression de 2,5 % par rapport aux 47 700 enregistrés en 2022, prévoit la Cnss. Sur le plan financier, les résultats nets seront renforcés à moyen terme, en ressortant en moyenne à 79,7 milliards F Cfa sur la



● *Ministre de la Fonction publique, Adidjatou A. MATHYS*

période 2024-2026, selon les perspectives annoncées par la Cnss. Pour ce faire, les recettes enregistreraient une hausse de 3,4 % pour s'afficher à 150 milliards F Cfa en 2026, après 145 milliards F Cfa en 2024. S'agissant des dépenses, elles s'établiraient à 74 milliards F Cfa en 2026 contre 63 milliards F Cfa en 2024,

affichant ainsi une hausse de 17,5 %. Pour rappel, bien que les effectifs des assurés et des employeurs aient connu une progression soutenue sur la période 2020-2022, les produits de la Cnss ont enregistré une régression moyenne de 6,3 % sur la période en passant de 155 milliards F Cfa en 2020 à 143 milliards

F Cfa en 2021 pour s'établir à 136 milliards F Cfa en 2022, selon les données de la Caisse.

Stratégies

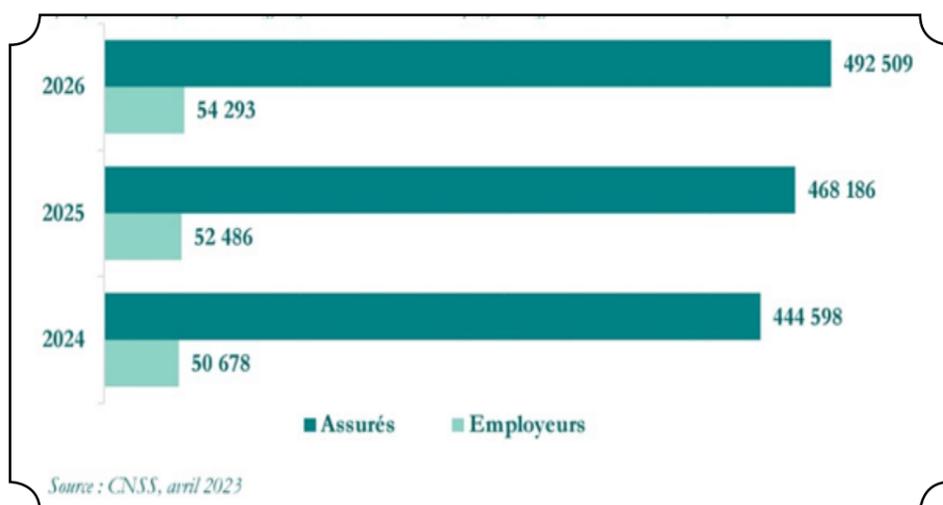
Une évaluation actuarielle de la Cnss réalisée en 2020 a révélé la bonne santé financière des branches de prestations familiales et

de risques professionnels, tandis que la branche des pensions afficherait un déséquilibre d'ici 2025 si rien n'est fait. Afin de le corriger sans une augmentation globale du taux de cotisation, il est envisagé la réallocation du taux de cotisation des prestations familiales vers la branche des pensions. Le taux des prestations familiales passerait de 9 % à 6 % et celui des pensions de 10 % à 13 %, selon les recommandations de l'évaluation. Il est retenu également l'élargissement de la base salariale de calcul des pensions. Ainsi, la rémunération mensuelle moyenne sera calculée en prenant les 8 dernières années de cotisation au lieu des 5 dernières années, pour faire évoluer les charges techniques moins vite que les cotisations.

Sur la période 2024-2026, la politique de gestion de la Caisse consistera à assurer des prestations de qualité aux usagers-clients,

à garantir la pérennité du régime général de sécurité sociale et à la doter d'une organisation performante. Les actions de la caisse se pencheront, entre autres, sur le renforcement des capacités institutionnelles de l'institution, la mise à disposition de ressources humaines qualifiées et motivées, la refonte des procédures et des formulaires, la déconcentration de la liquidation des prestations à long terme au niveau des agences. La stratégie prévoit également le renforcement du partenariat avec les usagers-clients de la Cnss et avec toutes les structures extérieures impliquées, le recouvrement d'au moins 97 % des cotisations, la diversification des investissements, l'accroissement du taux de couverture sociale. D'autres mesures visent la maîtrise des risques majeurs, l'assurance d'un meilleur contrôle interne et la mise en production d'un nouveau système informatique.

Projection des effectifs des assurés et des employeurs affiliés à la CNSS sur la période 2024-2026



Perspectives des recettes, des dépenses et des résultats de la CNSS sur la période 2024-2026 (en milliards FCFA)

Année	2024	2025	2026
TOTAL PRODUITS	145	147	150
Produits techniques	114	116	118
Produits financiers	29	29	30
Immeubles	0	0	0
Autres produits	2	2	2
TOTAL CHARGES	63	66	74
Charges techniques	48	50	52
Autres charges	15	16	17
RÉSULTAT (Produits-Charges)	82	81	76

Source : CNSS, avril 2023

Communications électroniques au Bénin

Hausse de 79,8% des investissements entre 2021 et 2022

Le rapport annuel d'activités de 2022 de l'Autorité de régulation des communications électroniques et de la poste (Arcep Bénin) indique que les investissements des réseaux de communications électroniques sont passés de 66,40 milliards de francs CFA à 119,38 milliards de francs CFA.

● Abdul Wahab ADO

Au 31 décembre 2022, avec un chiffre d'affaires estimé à 343,489 milliards de francs CFA, soit une augmentation de 18,2% par rapport à 2021, les investissements des réseaux de communications électroniques sont passés de 66,40

milliards de francs CFA à 119,38 milliards de francs CFA, le volume global des investissements dans les réseaux de communications électroniques s'est accru de 79,8% entre 2021 et 2022. Ce volume d'investissements est réparti entre les réseaux de communications électroniques mobiles et fixes avec des taux respec-

tifs de 52,3% et 47,7%. C'est ce que renseigne le rapport sur le marché des communications électroniques. En effet, le rapport annuel d'activités de 2022 de l'Autorité de régulation des communications électroniques et de la poste (Arcep Bénin) signale que le nombre d'abonnés Internet

mobile est estimé à 5 435 257 soit une pénétration internet mobile de 42,1%. Le nombre de cartes SIM Internet mobile, connectées aux réseaux des opérateurs de communications électroniques est évalué à 9 727 180 au 31 décembre 2022 soit un accroissement de 15,46% par rapport à 2021.

Il faut noter également que le nombre de cartes SIM Internet mobile, connectées aux réseaux des opérateurs de communications électroniques est évalué à 9 727 180 au 31 décembre 2022 soit un accroissement de 15,46% par rapport à 2021. Le rapport annuel d'activités de l'Autorité de

régulation des communications électroniques et de la poste (Arcep Bénin) précise que le chiffre d'affaires des fournisseurs de services financiers mobiles est évalué à 45,828 milliards de francs CFA au 31 décembre 2022. Ce chiffre d'affaires a connu un accroissement de 15,41% par rapport à 2021.

Enseignement supérieur

Comment les étudiants peuvent réduire ses dépenses en profitant de « bons plans »



Avec un budget souvent maigre, les étudiants peinent généralement à faire face à leurs différentes dépenses obligatoires, tout en vivant décemment et en s'accordant quelques petits plaisirs. Pour joindre les deux bouts, il est alors essentiel de solliciter les aides publiques disponibles mais aussi d'user de tous les bons plans accessibles sur condition d'âge ou sur présentation d'une carte étudiant en cours de validité. Il existe en effet une multitude d'offres estampillées « spécial étudiant » qui octroient des tarifs préférentiels. Petit florilège non exhaustif.

Les transports

Moyen de locomotion privilégié par le jeune public, les transports en commun sont un poste de dépense incontournable. Si chaque collectivité décide seule des tarifs de son réseau, la plupart proposent des offres à tarifs réduits pour les jeunes, étudiants et apprentis. Consultez le site web de la municipalité ou du département de votre lieu d'études pour vérifier les modalités. Le portail de l'administration Service-public.fr recense également bon nombre d'offres régionales. Côté train, la carte « Avantage Jeune » (49 € par an) permet de profiter de 30 % de réduction sur les TGV et Intercités jusqu'à 27 ans, tandis que les offres d'abonnements TER peuvent octroyer jusqu'à plus de 80 % de réduction. De même, plusieurs compagnies aériennes proposent des tarifs étudiants.

Le matériel

informatique

Avoir un bon équipement est indispensable pour poursuivre ses études sereinement. Mais s'offrir un ordinateur digne de ce nom coûte cher ! Les marques comme Microsoft, Apple, Dell ou HP proposent néanmoins de petites ristournes sur présentation de la carte étudiant. Les enseignes d'équipement font en général de même. Cela peut permettre de réduire la facture d'un logiciel, d'un ordinateur, d'un écran, d'un clavier, etc.

Les activités sportives

Se dépenser est non seulement bon pour la santé mais aussi pour le moral et notre bien-être général ! Et justement, les étudiants peuvent profiter du Service universitaire des activités physiques et sportives (Suaps) pour accéder à moindre coût à un large panel de disciplines dans le cadre d'un sport de loisir. Mais votre statut peut aussi vous permettre d'accéder à d'autres structures. Piscines municipales, gymnases publics et même salles de sport privées proposent bien souvent des tarifs préférentiels aux étudiants.

La culture

La carte étudiant permet d'obtenir à minima des réductions dans les musées, théâtres et cinémas afin de profiter de sorties culturelles et de loisirs à moindre coût. L'entrée est même gratuite pour les collections permanentes d'une cinquantaine de musées nationaux et d'une centaine de monuments pour tous les

18-25 ans européens. Les bibliothèques publiques sont aussi gratuites pour les étudiants. Pensez en outre au pass Culture, accessible dès 18 ans, qui permet de profiter de 300 € à dépenser dans des offres culturelles pendant deux ans.

L'alimentation

Grâce aux restaurants universitaires gérés par le Crous, les jeunes détenteurs d'une carte étudiant peuvent accéder à des repas complets et équilibrés, midi et soir, pour des tarifs modiques. Comptez 1 € si vous êtes boursier ou que vous attestez de difficultés financières graves, contre 3,30 € pour les autres. Des menus « premium » sont aussi proposés dans les cafétérias à 2,80 € en tarif boursier ou en situation de précarité et à 5,10 € pour les étudiants non boursiers. De même, certaines enseignes, notamment de fast-food, proposent des offres dédiées, à l'image du menu étudiant de Burger King à 5,95 €. De nombreux commerces et services locaux peuvent proposer des réductions aux étudiants. Dans le doute, posez toujours la question lors d'un passage en caisse pour éviter de passer à côté de ristournes bienvenues ! La carte étudiant est octroyée gratuitement et de façon automatique lors de votre inscription dans un établissement de l'enseignement supérieur. Elle est renouvelée chaque année, tout au long de votre cursus. De plus en plus, les cartes étudiant arborent un hologramme européen afin de faciliter leur utilisation dans les autres États membres.

20 minutes

Echanges commerciaux

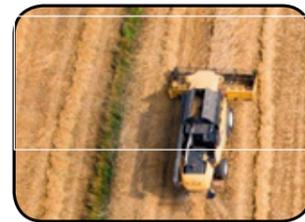
Les investissements directs chinois en Afrique ont totalisé 3,4 milliards \$ en 2022

Le ministère chinois du Commerce souligne que la liste des secteurs concernés par les investissements s'est élargie au-delà de la construction et de l'exploitation minière pour englober l'industrie manufacturière, les technologies, l'agriculture, l'immobilier, la finance et le commerce électronique. Les investissements directs chinois en Afrique ont atteint 3,4 milliards de dollars en 2022, selon des données publiées mardi 13 juin par le ministère chinois du Commerce. Au cours des quatre premiers mois de l'année en cours, ces investissements se sont établis à 1,38 milliard de dollars, ce qui représente une augmentation de 24 % par rapport à la même période de 2022, a-t-on ajouté de même source. « Ce volume d'investissements directs démontre pleinement la solidité de la coopération économique et commerciale entre la Chine et l'Afrique, ainsi que la confiance des entreprises chinoises dans le marché africain », a souligné le vice-ministre du Commerce, Li Fei, lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation de la foire commerciale Chine-Afrique prévue du 29 juin au 2 juillet dans la province chinoise de Hunan (Sud). M. Li a également précisé que Pékin est désormais la quatrième source des investissements directs étrangers en Afrique, indiquant que plus de 3 000 entreprises chinoises sont déjà présentes sur le continent. Il a d'autre part fait savoir que les sociétés privées représentent désormais 70% des entreprises chinoises qui investissent en Afrique. Selon lui, la liste des secteurs dans lesquels investissent ces entreprises s'est élargie au-delà de la construction et de l'exploitation minière pour englober l'industrie manufacturière, les technologies, l'agriculture, l'immobilier, la finance et le commerce électronique.



Gestion publique

Le Maroc lance un plan d'un milliard \$ pour atténuer les impacts de la sécheresse dans l'agriculture



Au Maroc, la persistance de la sécheresse constitue l'un des principaux défis dans l'agriculture. Dans le Royaume chérifien, l'irrégularité des précipitations en 2022 a plombé la performance du secteur et affecté l'économie nationale. Au Maroc, l'exécutif a signé le 13 juin une convention-cadre avec les représentants de différentes organisations professionnelles du secteur agricole pour la mise en œuvre d'un programme visant à atténuer les impacts de la sécheresse et les effets de conjoncture sur l'agriculture. L'information a été rapportée par l'Agence marocaine de presse (MAP). D'un coût total de 10 milliards de dirhams (1 milliard \$), ce nouveau plan anti-sécheresse s'articulera autour de trois axes dont l'appui à l'élevage, le soutien à la production horticole et le renforcement du financement agricole. Dans les détails, la moitié de l'enveloppe, soit 5 milliards de dirhams (496 millions \$) sera consacrée au programme de subvention de l'orge et des aliments pour animaux importés pour les élevages de bétail et de volaille. En outre, 4 milliards de dirhams (397 millions \$) iront au financement de la subvention d'achat et de distribution à des tarifs réduits de certains intrants, comme les semences et les engrais, en vue de réduire les coûts de production de fruits et légumes en l'occurrence la tomate, la pomme de terre et l'oignon. Le reste de l'enveloppe sera affecté au renforcement des capacités financières de la banque de Crédit Agricole en vue d'améliorer l'accès du financement aux agriculteurs. L'année 2022 a été la plus chaude enregistrée au Maroc depuis près de 40 ans notamment en raison de la persistance de la sécheresse. Dans le royaume chérifien, le secteur agricole fournit 15 % du PIB et emploie environ 35 % de la population active.

Transport

Le Rwanda veut renforcer ses expéditions d'avocats par voie maritime pour réduire les coûts de transport

Au Rwanda, l'horticulture est l'un des principaux contributeurs au PIB agricole. Comme dans la plupart des secteurs d'activités orientés vers l'export, la réduction des coûts opérationnels est une priorité dans un contexte international marqué par une rude concurrence. Au Rwanda, l'industrie horticole qui jusque-là n'expédiait ses produits que par voie aérienne souhaite désormais passer à l'exploitation de fret maritime pour les exportations d'avocats en vue de réduire les coûts de transport. Selon les informations relayées par le quotidien local New Times cette décision se base sur les résultats concluants d'un projet pilote réalisé 7 mois plus tôt en novembre dernier par le Conseil national du développement des exportations agricoles (NAEB). Ledit projet portait en effet sur l'expédition d'une cargaison de 23 tonnes d'avocats de variété Hass à destination des Émirats arabes unis (Dubai) par bateau. Selon Benson Shivachi, un spécialiste de la gestion des emballages interrogé par New Times, le tarif du fret maritime s'est élevé à 1,743 \$ par kilogramme, soit 26 % de moins que celui du fret aérien qui atteignait 2,3 \$. D'après Jean-Marie Vianney Munyaneza, directeur de la division des services d'exportation du NAEB, ces résultats ont convaincu des opérateurs privés qui prévoient d'ailleurs de lancer d'ici octobre prochain, une deuxième expédition d'avocats par voie maritime. Il faut cependant noter que si l'industrie horticole gagne en économie avec le fret maritime, elle perd en rapidité dans la livraison de ses produits. « L'essai a montré toutefois que l'expédition par voie maritime vers Dubai prenait 22 jours, ce qui est nettement plus long que le temps de transport d'un jour que prend le fret aérien », nuance M. Shivachi. « Pour garantir la sécurité et la durée de conservation prolongée des produits frais exigés par les consommateurs, il est nécessaire de disposer de conteneurs spécialisés dotés d'une fonction d'atmosphère contrôlée, en plus du contrôle de la température », ajoute-t-il.

Ecofin du 14 Juin 2023

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

vendredi 9 juin 2023

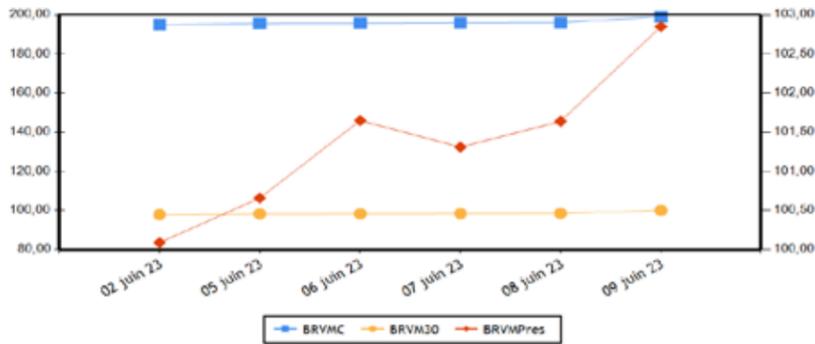
N° 109

BRVM COMPOSITE	198,94
Variation Jour	1,47 %
Variation annuelle	-2,11 %

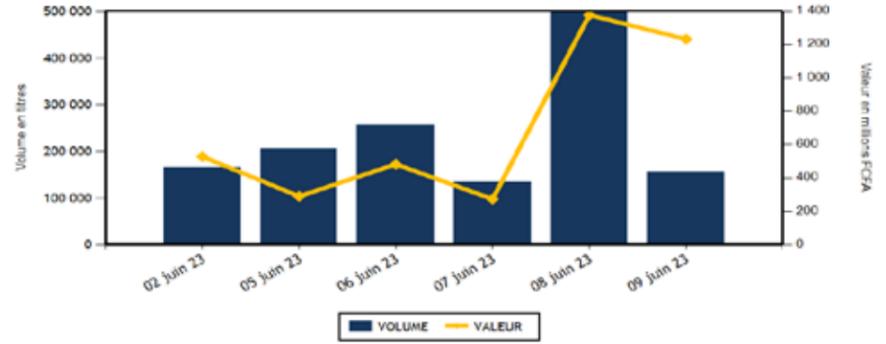
BRVM 30	100,03
Variation Jour	1,51 %
Variation annuelle	0,03 %

BRVM PRESTIGE	102,85
Variation Jour	1,19 %
Variation annuelle	2,85 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 401 192 265 626	1,47 %
Volume échangé (Actions & Droits)	118 019	-74,49 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	839 910 477	-19,84 %
Nombre de titres transigés	44	2,33 %
Nombre de titres en hausse	16	23,08 %
Nombre de titres en baisse	15	-6,25 %
Nombre de titres inchangés	13	-7,14 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	2 955	7,45 %	-7,51 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 360	4,21 %	-2,86 %
ORANGE COTE D'IVOIRE (ORAC)	9 950	4,19 %	-2,55 %
SETAO CI (STAC)	1 140	4,11 %	20,00 %
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGBC)	15 950	2,90 %	37,44 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	10 104 233 877 509	0,02 %
Volume échangé	38 858	6,98 %
Valeur transigée (FCFA)	392 463 030	19,29 %
Nombre de titres transigés	8	100,00 %
Nombre de titres en hausse	3	
Nombre de titres en baisse	3	200,00 %
Nombre de titres inchangés	2	-33,33 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
FILTISAC CI (FTSC)	1 100	-5,98 %	-31,25 %
SITAB CI (STBC)	6 015	-5,28 %	-12,19 %
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	4 970	-2,45 %	8,40 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 200	-2,44 %	-7,34 %
CROWN SIEM CI (SEMC)	700	-2,10 %	2,94 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	102,85	1,19 %	2,85 %	83 228	699 935 707	6,23
BRVM-PRINCIPAL	36	94,71	1,29 %	-5,29 %	34 791	139 974 770	10,92

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	93,09	-1,28 %	-10,68 %	3 836	7 170 895	27,26
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	484,17	3,23 %	-1,03 %	44 114	599 655 125	9,09
BRVM - FINANCES	15	76,86	0,43 %	1,79 %	51 007	115 721 167	6,03
BRVM - TRANSPORT	2	328,58	-0,72 %	-3,84 %	1 023	1 372 300	5,23
BRVM - AGRICULTURE	5	231,12	-1,33 %	-18,49 %	14 341	111 052 110	4,77
BRVM - DISTRIBUTION	7	343,95	0,58 %	-4,07 %	3 693	4 933 180	11,91
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 406,63	4,11 %	20,00 %	5	5 700	-

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	8,73
Taux de rendement moyen du marché	8,26
Taux de rentabilité moyen du marché	9,11
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	122
Volume moyen annuel par séance	554 503,00
Valeur moyenne annuelle par séance	923 984 410,74

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	4,05
Ratio moyen de satisfaction	20,37
Ratio moyen de tendance	502,39
Ratio moyen de couverture	19,91
Taux de rotation moyen du marché	0,01
Prime de risque du marché	6,23
Nombre de SGI participantes	27

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des ratios de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'état

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES

Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tél : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA



UCA
 UNITED CAPITAL FOR AFRICA S.A.
 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN
 001 BP 8690 RP
 uca@ucasgi.com
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
 (229) 21 31 00 21
 www.ucasgi.com

SGI BENIN
 Carré 211 St Michel
 immeuble SGI-Bénin 01 BP
 4546 Cotonou.
 Tél : (229) 21 31 15 41
 21 31 15 71

BOA CAPITAL SECURITIES
 Groupe BMCE BANK
 BOA CAPITAL SECURITIES
 Siège BOA Benin,
 Boulevard de France
 Tel : (229)
 21315343/64182121

SOCIETE DE BOURSE
 AGI
 Immeuble de l'Africaine des Assurances
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration
 01 BP 8688 RP Cotonou
 contact@agi-agi.com
 +229 21318733
 +229 21316066

AFRICABOURSE
 Avenue Steinmetz Face
 Immeuble Air Gabon 01 BP
 6002 COTONOU BENIN
 Tél : (229) 21 31 88 35 /
 21 31 88 36

BIFC Financial Services
 Société de gestion et d'intermédiation
 Boulevard Saint Michel
 Immeuble Agence BIFC Dantokpa
 01 BP. 7700 Cotonou
 Tél. +229 21324875
 Tél. +229 21324876
 sgibfs@biic-financialservices.com

Entretien avec Oleg Nesterenko

La guerre en Ukraine, c'est la guerre de la monnaie américaine

La guerre en Ukraine continue toujours de faire parler d'elle. Dans cet entretien avec L'Eclaireur, Oleg Nesterenko, président du CCIE passe au peigne fin ce conflit dont la fin est incertaine.

En 2009, en Libye, c'est aussi une guerre du dollar qui a eu lieu. Président de l'Union africaine à cette époque, Mouammar Kadhafi, a proposé à tout le continent africain une véritable révolution monétaire : se soustraire de la domination du dollar américain et créer une union monétaire panafricaine. Avec elle, les exportations du pétrole et d'autres ressources naturelles du continent noir auraient été payées non pas en dollar ou pétrodollar, mais dans une nouvelle monnaie qu'il appellerait le dinar-or. Lui aussi a signé son arrêt de mort.

Si de telles déclarations avaient été faites non pas par l'Irak ou la Libye, riches en pétrole et le gaz, mais, par exemple, par le Burkina Faso qui est riche en or, mais dépourvu des réserves prouvées en hydrocarbures - il n'y aurait eu aucune guerre. L'Irak de Saddam Hussein et la Libye de Kadhafi, étant des puissances énergétiques dotées de réserves gigantesques étaient un danger existentiel pour l'économie américaine. Les deux leaders avaient annoncé ouvertement et officiellement qu'ils voulaient se débarasser du dollar américain. Ce sont aussi deux pays avec lesquels les Etats-Unis n'avaient pas à craindre de conséquences néfastes dans le cas d'une agression. Il fallait donc les anéantir. Et cela a été fait sans tarder. Avec Moscou, ce n'était pas possible. La Russie, ce n'est ni l'Irak, ni la Libye. Avec la Russie, les Etats-Unis ne pouvaient agir qu'indirectement.

Mais qu'est-ce que la guerre entre l'Ukraine et Moscou a à voir avec le dollar américain ?

Moscou a réellement menacé le statut du dollar américain sur la scène internationale, et, donc, toute l'économie américaine derrière. Dès l'arrivée de Poutine au pouvoir, bien avant 2021 et même avant le coup d'Etat anti-russe en Ukraine en 2014, la Russie, qui est une puissance énergétique de premier plan, a entamé le processus de liquidation des bons du Trésor américain (détenus par l'Etat russe, ndlr), bons libellés en dollar.

En cinq ans, de 2010 à 2015, la Russie a divisé par deux le nombre de bons du Trésor américain qu'elle détenait. Alors que jusque-là, elle faisait partie des plus gros détenteurs au monde, elle n'en possède quasiment plus aujourd'hui.

En parallèle, la fédération de Russie a également commencé à se séparer progressivement du système des pétrodollars en concluant des accords commerciaux payables en monnaie nationale, à commencer par la Chine. Des quantités gigantesques de produits énergétiques ont commencé à être payés en yuan chinois et en rouble russe.

C'étaient les débuts des débuts de la nouvelle guerre qui a commencé à être préparée et qu'on connaît depuis février 2022. En parallèle, il existe un accord non officiel entre la Russie et la Chine d'une synchronisation des actions contre les Etats-Unis. La Chine se débarrasse ainsi également et progressivement du débiteur américain. En 2015, la Chine détenait pour plus de 1270 milliards en bons du Trésor américain ; aujourd'hui c'est dans les 950 milliards - le niveau le plus bas depuis plus de 10 ans.

C'est la Chine qui est désignée comme l'adversaire numéro 1 des Etats-Unis, mais c'est bien la Fédération de Russie qui a déclenché le processus de la libération du monde du système des pétrodollars.

Avec le déclenchement en février 2022 de ce que j'appelle la phase active de la guerre qui dure depuis bientôt 10 ans, la Russie et la Chine, en tandem, cette fois de manière officielle puisque les masques sont tombés, incite les banques centrales de par le monde à repenser le bien-fondé de leurs investissements dans des obligations du Trésor américain et, donc, dans l'économie et le bien être des américains.

Le dollar américain, c'est une monnaie de singe. Il n'y a rien derrière. Rien de tangible. La valeur d'aujourd'hui du dollar américain n'a strictement rien à voir, pour sa majeure partie émise, avec de réels actifs qui devraient l'assurer. Sa valeur n'est soutenue que par la planche à billets et la domination militaire des Etats-Unis. La domination qui supprime tous les mécontents.

Avec la dé-dollarisation, l'euro, que personne n'a semblé-t-il poussé, aurait-elle pu être une alternative au



dollar ?

Il ne faut pas sous-estimer le poids et le rôle potentiel de l'euro. Par le passé, Saddam Hussein, par exemple, a voulu vendre son pétrole non pas en dollar, mais en euro. Et c'est, d'ailleurs, la raison principale de la guerre d'Irak et de l'assassinat de Saddam. L'euro peut, ou plutôt pourrait, jouer un rôle plus important qu'il ne l'est aujourd'hui. Mais, je ne crois absolument pas que cela aura lieu. Le potentiel ne sera pas réalisé. Tout simplement parce que la politique européenne est profondément soumise à la volonté américaine. Les Etats-Unis ne permettront jamais que la monnaie du vassal leur fasse de l'ombre. Et avec le niveau de médiocrité des hauts responsables ou, plutôt, il faut dire des irresponsables de l'Europe et de la majorité des chefs d'Etats qui la compose aujourd'hui, les Américains et leur monnaie n'ont vraiment rien à craindre du côté de l'euro. Les initiatives des leaders européens sont tellement, la plupart du temps, anti-européennes et anti-nationales que ceux-ci ressemblent davantage à des consuls honoraires des Etats-Unis sur le vieux continent qu'à autre chose.

Et comme si cela n'était pas déjà suffisant, pratiquement demain - en 2025 - la présidence du Conseil de l'Union européenne sera tenue par les Polonais. La Pologne est un agent direct, pratiquement le salarié des Etats-Unis au sein de l'UE. Les Polonais prendront la tête de l'UE juste après la Hongrie et feront le nécessaire pour anéantir les moindres acquis souverainistes des rebelles hongrois. Deux ans avant que cet événement déplorable ait lieu, ils ont d'ores et déjà annoncé que leur principale priorité sera le renforcement de la "collaboration" de l'UE avec les Etats-Unis. Dans les années qui vont suivre, les restes très modestes de l'autonomie européenne, militaire et économique, vont être encore davantage réduits et ne seront que symboliques.

Ce n'est pas pour rien qu'aucune puissance au monde, y compris les Etats-Unis et encore davantage la Russie et la Chine, ne reconnaisse l'UE en tant qu'interlocuteur sérieux et ne privilégie de traiter qu'au niveau des Etats-membres séparément. Sur la scène internationale, les fonctionnaires de Bruxelles n'ont aucun poids politique et ne font que de la figuration.

Mais je ne crois pas, néanmoins, au pire scénario pour la monnaie européenne - sa disparition. Car le bateau de l'euro est déjà parti beaucoup trop loin en mer et ne dispose plus de carburant pour revenir en arrière sans faire couler les économies des pays-membres. Mais, cela étant, je suis plus qu'un eurosceptique. Non pas que je suis contre la réunion des pays occidentaux autour d'un centre européen - loin de là : l'histoire de l'humanité démontre que tout va vers la réunion des forces similaires qui ont la même vision des choses, des valeurs et des objectifs similaires.

C'est juste que le projet en sa version optimiste, l'image idéale - c'est une chose ; la réalité - s'en est une autre. En observant la "dégénérescence" ces dernières décennies et surtout depuis 2004, du beau projet européen initial, il n'est plus possible d'ignorer que l'Union européenne n'est devenue qu'une sorte d'hydre dysfonctionnelle, dont chaque tête a ses propres idées. Il est plaisant de constater que la Russie à elle seule a réussi à faire se resserrer ces têtes. C'est la peur, la haine et les phobies qui les ont rapprochés davantage que tout le reste du projet européen.

Comment se porte l'économie russe au regard des sanctions mises en œuvre par les Occidentaux ?

A court et à moyen terme, les retombées des sanctions occidentales contre l'économie russe sont relativement faibles. Du point de vue du niveau de vie de la large majorité de la population, l'effet de ces sanctions est tout simplement inexistant. Cela étant, il ne faut pas être naïf : à long terme, bien évidemment, il y aura certains domaines d'activité qui souffriront jusqu'à un certain degré. Degré qui dépendra d'un grand nombre de variables.

En parlant des conséquences des sanctions occidentales contre la Russie, il ne faut pas perdre de vue le sens même du déclenchement desdites sanctions. Dans chaque business plan, il y a la présence obligatoire et fondamentale des notions de l'investissement et du retour sur investissement dans des limites temporelles prédéfinies d'une manière précise. La première bonne question à se poser est : est-ce que les sanctions sont parvenues à leurs objectifs fixés dans le temps et les ampleurs précalculées ?

Les faits sont connus, bien qu'ils soient soigneusement minimisés et déformés par ses auteurs, afin de se sauver la face : les objectifs visés par les sanctions déclenchées étaient l'effondrement de l'économie de la Fédération de la Russie qui aurait dû mener, de facto, à la capitulation de la Russie dans le cadre du conflit en Ukraine. Le résultat de cette entreprise est un échec total. Il n'y a eu aucun effondrement. Il n'y a eu aucun effondrement aujourd'hui et il n'y aura aucun effondrement demain. En parler n'est que pures spéculations fantaisistes coupées de la réalité.

Les sanctions qui avaient les plus grandes chances de réussite ont été mises en place au tout début de la confrontation. Surtout celles de la seconde et de la troisième vague qui ont visé les fondements mêmes de l'infrastructure du système financier de la Russie, les capacités des acteurs publics et privés de lever des capitaux auprès des marchés financiers mondiaux, ainsi que la déconnexion de centaines de banques russes du système Swift, dont des banques "systémiques".

Ces sanctions faisaient partie du business-plan initial et ont été jugées pleinement suffisantes pour arriver à des objectifs préétablis de l'effondrement de l'économie russe dans des délais limités, inférieurs à douze mois. Toutes les autres vagues de sanctions, qui ont eu lieu par la suite et qui auront encore lieu à l'avenir, sont, sans aucune mesure, aussi dangereuses pour la stabilité économique et financière de la Russie et ne sont que des gesticulations assez chaotiques dues à l'effondrement du projet initial occidental.

Les retombées de ces actions sont-elles néfastes pour le pays à long terme ? La réponse est non. Je rappelle que ce n'est pas depuis 2022, mais depuis 2014 que la Russie fait l'objet d'importantes sanctions de la part du camp occidental. On ne parle plus du tout de ces sanctions "originelles" dans la propagande "atlantiste"; et pour cause. Non seulement, l'économie russe n'a été nullement ébranlée malgré les jubilations de Barak Obama - "l'économie russe est en morceaux !" au moment d'une importante, mais ponctuelle, chute du cours de la monnaie russe - mais en plus, les sanctions ont joué le rôle de catalyseur et ont grandement renforcé la souveraineté de l'économie nationale.

Nul besoin de commenter les propos de Bruno le Maire du 1er mars 2022 sur l'anéantissement imminent de l'économie russe <https://www.youtube.com/watch?v=Ntzacqlm-Ac>, qui sont encore plus ridicules que ceux d'Obama et qui ne font que démontrer, une fois de plus, l'amateurisme flagrant de ce monsieur occupant un poste qui ne coïncide pas avec ses aptitudes et compétences professionnelles.

La nature a horreur du vide. Si dans les pays à capacités réduites de la coopération à l'international, les embargos peuvent maintenir le vide sectoriel artificiellement créé, cela ne fonctionne pas vis-à-vis des grandes puissances dont les économies ne peuvent jamais être tenues dans l'isolement à long terme. Des alternatives au niveau national et international sont toujours mises en place.

Suite dans la prochaine parution



Inauguration de quatre postes électriques modernes à Cotonou et Sèmè-Podji pour améliorer les infrastructures énergétiques du Bénin

L'inauguration le vendredi 26 mai 2023 des quatre postes électriques nouvellement construits par MCA-Bénin II à Cotonou Est et Sèmè-Podji a marqué une étape importante dans le développement des infrastructures énergétiques du Bénin. La cérémonie a été marquée par la présence de plusieurs personnalités, dont Monsieur Edouard Dahomé, Secrétaire d'État à l'Énergie, Monsieur Brian Shukan, Ambassadeur des États-Unis d'Amérique près le Bénin et Monsieur Jonas Gbenameto, maire de la commune de Sèmè-Podji.

Les postes électriques inaugurés sont ceux d'Ancien Pont, Croix-Rouge, Centrale Akpakpa et CIMBENIN. Ils visent une amélioration significative de la capacité de transformation électrique de la ville de Cotonou et de Sèmè-Podji. Chaque poste est équipé de deux transformateurs de dernière génération, offrant une énergie électrique efficace et fiable, une priorité pour une croissance économique forte et durable.

Ces installations sont des projets clés du Compact II du Bénin axé sur le sous-secteur de l'énergie électrique financé par le gouvernement des États-Unis d'Amérique à hauteur de 391 millions de dollars US et le gouvernement du Bénin à hauteur de 31,6 millions de dollars US. Ce programme ambitieux a permis entre autres, la construction de 19 sous-stations, la

construction/réhabilitation de plus de 880 km de lignes électriques, l'installation de 205 transformateurs, et le soutien à la construction de quatre centrales solaires photovoltaïques. En prenant la parole, le Coordonnateur national du MCA-Bénin II a exprimé son émotion de voir l'aboutissement d'un long processus, car il a fallu plusieurs années de dur labeur, de collaboration et de dévouement de toutes les parties prenantes pour aboutir à ces résultats qui sont à la hauteur des attentes. Le Directeur de l'usine de production de ciment CIMBENIN qui a donné son nom au poste juste à proximité a d'ailleurs reconnu l'impact des nouvelles infrastructures sur son activité. Il a partagé des indicateurs clés. D'après lui, le taux des coupures d'électricité a chuté de 20 % en 2021 à 5 % en 2023, ce qui a amélioré sa marge brute de près de 800 millions de FCFA.

Durant les six années de mise en œuvre du Compact, le MCA-Bénin II a travaillé en étroite collaboration avec la SBEE, l'Autorité de Régulation de l'Électricité et le Ministère de l'Énergie pour améliorer la gouvernance du sous-secteur électrique. Cette coopération a permis de restaurer la confiance des investisseurs et d'assurer l'équilibre financier du sous-secteur, garantissant ainsi la disponibilité de ressources pour l'entretien des infrastructures.

La cérémonie d'inauguration s'est achevée par une visite guidée des installations par les officiels puis les sages de la commune. Cette première phase d'inauguration est une étape importante vers l'accès à une énergie électrique stable pour les populations. Les réalisations du MCA-Bénin II bénéficieront à environ 12 millions de citoyens au cours des vingt prochaines années.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- 185 000 personnes ont accès souvent pour la première fois à l'électricité en hors-réseau
- 1 Centre National de Contrôle de la Distribution d'Électricité construit (dispatching) et équipés + 1 centre de secours (son back up). 44 postes y seront connectés.
- 19 sous-stations électriques construites ou réhabilitées
- 879 km de lignes construites et réhabilitées (Cotonou + Nord du pays)
- 205 transformateurs H59/H61 installés
- Soutien pour une transaction de production photovoltaïque de 50 MW
- 34 667 Kits solaires subventionnés vendus ...
- 29 bornes fontaines solaires installées
- 11 mini réseaux construits dont 7 déjà en exploitation

Millennium Challenge Account - Bénin II
95, rue 5.073, Immeuble Kougblénou, Zongo Nima, Cotonou

@mcabenin2

MCA-Bénin II

MCA-Bénin II

E-mail : info@mcabenin2.bj - Site web : www.mcabenin2.bj

HOROSCOPE finance

Bélier Moment rêvé pour signer des contrats, pour acquérir des biens, ou encore pour effectuer des transactions financières ou immobilières. En tout cas, vous pourrez améliorer votre situation matérielle de façon spectaculaire.

Taureau Vous risquez de connaître quelques difficultés financières, et vos rentrées diminueront comme par enchantement. Vous serez donc contraint de tenir serré les cordons de votre bourse, et plus que vous ne le voudriez. Mais vous pourriez même prendre goût à un mode de vie plus austère.

Gémeaux Avec cet aspect de Neptune, vous devrez rester vigilant concernant vos finances, vous méfier des mauvais choix et réfléchir longuement avant de signer le moindre contrat ou le moindre engagement. Mais avec Jupiter bien aspecté, il est tout à fait possible qu'après bien des inquiétudes, vous ayez droit à un coup de chance ou à un redressement spectaculaire.

Cancer La Lune influençant un de vos secteurs financiers indique un risque de stagnation, voire des difficultés, liées par exemple à un surendettement. Il faudra rester prudent et serrer les cordons de la bourse.

Lion Avec le Soleil illuminant votre secteur argent, vous aurez sans doute l'opportunité d'améliorer vos revenus. N'hésitez pas à demander une prime quelconque si vous estimez la mériter. Si vous avez du mal à équilibrer votre budget, demandez de l'aide à vos proches ; ils seront ravis de vous donner un coup de main. Autre solution : allez voir votre banquier ; il sera de bon conseil et vous aidera à mieux gérer votre budget.

Vierge La situation financière devrait se stabiliser. Tous ceux d'entre vous, et notamment ceux du premier décan, qui ont dû affronter dernièrement une situation pécuniaire difficile vont pouvoir rééquilibrer leur budget.

Balance

L'action simultanée de plusieurs planètes amènera de la chance dans les placements à long terme et les investissements immobiliers aujourd'hui. A vous de savoir en profiter ! Ce serait dommage rater le coche par paresse ou étourderie.

Scorpion

Fiez-vous à votre intuition pour vos placements et spéculations diverses. Vous aurez tout le pouvoir de persuasion souhaitable dans ce domaine, et vos transactions pourront en bénéficier de manière remarquable.

Sagittaire

Avec la configuration astrale de ce jour, ce sera le moment idéal pour consolider votre situation matérielle, réaliser des transactions immobilières profitables, préparer votre retraite ou assurer l'avenir des vôtres. Vous voyez, "il n'y a pas que des épines sur les rosiers, il y a aussi des roses" (Thai Hoa).

Capricorne

Les opportunités financières qui vous ont échoué dernièrement se feront plus rares. Neptune vous portera encore chance. Mais restez prudent, car cette planète pourrait vous rendre trop optimiste. Attention, donc, à ne pas continuer à croire au Père Noël, et à ne pas accorder votre confiance à n'importe qui.

Verseau

Cette journée marquera une nette amélioration de votre situation matérielle. Vous pourrez effectuer des transactions profitables, à condition toutefois de choisir des placements sûrs. Une rencontre se révélera très utile.

Poissons

Tout ira bien sur le plan financier si vous restez très prudent et évitez les dépenses inutiles. Mais si vous cédez aux tentations, vous ne pourrez éviter de subir le contrecoup de l'impact négatif de Pluton. Ce ne sera pas non plus le moment de prendre des décisions financières importantes, qu'il s'agisse d'achat, de vente ou de placements.

L'économiste

Premier Quotidien Économique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007
Sikèkodji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistebenin.com

Directeur Général

Léonard DOSSOU

(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Rédacteur en chef

Falco Vignon

Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO

(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOUNDJI

Bidosessi WANOU

(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU

Rock AMADJI

(Correspondant Zou-Collines)

Emmanuel AKAKPO

(Br Atacora-Donga)

Issa SIKITI DA SILVA

(Correspondant RDC)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Économiste du Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Campagne cotonnière 2023-2024/Bénin

Plus de 30 milliards FCFA de subvention aux intrants

Face à la conjoncture internationale et la hausse du coût de certains produits, et porté par le souci d'accompagner les producteurs en vue d'un meilleur rendement pour l'atteinte des objectifs de la campagne cotonnière 2023-2024, le gouvernement a décidé d'une contribution de plus de 30 milliards FCFA de l'Etat sur les intrants. L'annonce a été faite au Conseil des ministres du mercredi 14 juin 2023.

● Bidossessi WANOU

Plus de 30 milliards de francs CFA. C'est la mise du gouvernement pour accompagner la campagne cotonnière 2023-2024. Ce fonds servira à subventionner l'achat des herbicides au profit des producteurs dans un contexte mondial de coût élevé. Ainsi, 3.500 FCFA, 7.500 FCFA, 7.011 FCFA ou 8.000 FCFA le litre d'herbicides selon qu'ils sont to-

taux, sélectifs ou précoces, c'est ce qui est prévu pour la campagne cotonnière 2023-2024. Cette décision permettra, en dépit de la conjoncture internationale, de maintenir les prix de vente des engrais SSP et NPK aux producteurs à 14.000 FCFA le sac de 50 kg et à 3.500 FCFA ou 4.000 FCFA celui du flacon d'insecticide, selon le cas. Selon le gouvernement, cette décision reste motivée car, des projections faites

sur la prochaine campagne, il s'est avéré qu'en raison de la conjoncture internationale, le prix des engrais reste élevé et que certains types d'intrants sont de moins en moins disponibles, notamment le NPK. Le sac de 50 kg d'urée devrait être cédé à 27.000 FCFA. Mais, choisir de pratiquer les prix objectifs tels que la réalité mondiale l'impose, risque d'engendrer un effondrement de la production agricole et, par

conséquent, une menace pour la sécurité alimentaire, a indiqué le Conseil des ministres. C'est pourquoi, le gouvernement a décidé de subventionner à nouveau l'achat des intrants. Lors de la campagne 2022-2023, la même décision a été prise et environ 55 milliards de FCFA ont été mis à disposition. Pour cette campagne, c'est plus de 30 milliards qui seront également investis. Cela devrait permettre de soulager les producteurs

et favoriser la cession des graines à des coûts avantageux.

Les prix d'achat du coton-graine

A ce chapitre, pour la campagne cotonnière 2023-2024, le Conseil a homologué les prix d'achat du coton-graine aux producteurs. Les prix sont fixés ainsi qu'il suit : 300 FCFA/kg pour le 1er choix et 250 FCFA/kg pour le 2ème choix de Coton-graine conventionnel. Le Coton-graine biologique sera livré à 360 FCFA/kg pour le 1er choix et 310 FCFA/kg pour le 2ème choix. Enfin, les prélèvements destinés aux fonctions critiques sont fixés à 13 FCFA/kg de coton-graine et à 5 FCFA/kg de coton-graine pour la réserve stratégique. Le gouvernement entend prendre toutes les dispositions en vue de l'application effective de ces prix ainsi qu'au bon déroulement de la campagne cotonnière.

REPUBLIQUE DU BENIN
Présidence de la République
SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT
N° 20/2023/PR/SGG/CM/OJ/ORD

COPIE

Compte-rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce mercredi 14 juin 2023, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République. Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives

I-1. Création de l'Agence de collecte des paiements et de recouvrements et approbation de ses statuts.

La tendance haussière des prestations destinées aux tiers, de certaines structures publiques et parapubliques, génère parfois des contentieux du recouvrement complexes et difficiles à résoudre. Ceci, principalement aux dépens de ces structures et, par conséquent, au détriment de l'Etat qui les a créées aux fins de fournir des services sociaux essentiels aux populations.

Cette situation constitue à terme une menace pour la viabilité même de ces entités et compromet, malheureusement, la satisfaction des attentes des bénéficiaires tant que ces prestations ne pourraient plus être assurées de manière optimale.

Sont notamment concernées, la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB), la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) et, potentiellement la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) qui fournit jusqu'à présent des prestations de collecte de déchets solides aux usagers sans aucune contrepartie.

Il convient donc, pour surmonter ces faiblesses qui menacent la survie même des entités concernées, d'améliorer les conditions de recouvrement de leurs créances ainsi que l'efficacité des dispositifs et instruments classiques y relatifs.

C'est pourquoi, le Conseil s'est prononcé en faveur de la création de l'Agence de collecte des paiements et de recouvrements, qui contribuera substantiellement non seulement à la sensibilisation des citoyens

bénéficiaires des services fournis, mais aussi au suivi, aux relances et au recouvrement effectif des factures et redevances dues.

Elle interviendra ainsi comme un guichet unique de collecte des paiements et de recouvrements.

Le rôle qui lui est assigné est de permettre aux citoyens et aux personnes morales d'échanger désormais avec un interlocuteur unique, pour s'acquitter de toutes les factures et redevances, ce qui mettra un terme aux tracasseries, en plus de la simplicité et du gain de temps induits.

Quant aux structures relevant de l'Etat et concernées par ce dispositif, elles y trouveront un avantage certain dans l'accélération de la collecte des recettes et l'optimisation des procédures de recouvrement, toutes choses qui favoriseront le redéploiement de leurs équipes dédiées à d'autres fins.

Ainsi, les principales missions de l'Agence se résument comme suit :

- collecter les paiements des factures et redevances et reverser les montants dus aux entités de l'Etat concernées (SONEB, SBEE, SGDS) ;
- recouvrer les créances des factures et redevances et reverser les montants dus aux dites entités ;
- assurer la sensibilisation continue des citoyens pour le paiement de leurs factures et les risques encourus en cas de fraude ;
- améliorer l'adressage physique des citoyens en vue de maintenir dans un état de fiabilité permanente, la base de données des consommateurs et autres usagers devant être facturés ;
- faciliter l'envoi des factures aux bonnes adresses, assurer le suivi, procéder aux rappels et avertissements en cas de nécessité ;
- réaliser des études pour détecter les zones à risques de fraudes pour le compte de la SBEE, de la SONEB et de la SGDS ;
- produire et partager aux entités de l'Etat partenaires, des analyses détaillées des données présentant les principaux axes sur lesquels les efforts devraient être consentis pour recouvrer encore plus d'impayés.

Les ministres concernés sont instruits de veiller à l'opérationnalisation de l'Agence dont les statuts ont été subséquemment approuvés.

I-2. Création de l'Agence nationale de la Maintenance hospitalière et approbation de ses statuts.

La politique de construction, de réhabilitation d'infrastructures sanitaires et d'acquisition d'équipements modernes mise en œuvre par le Gouvernement, va s'intensifier au cours des années à venir. Dès lors, il y a lieu de prévoir une bonne prise en charge desdits équipements, pour la plupart de récente génération et de technologies de pointe. Celle-ci favorisera leur maintenance de façon optimale, notamment en ce qui concerne les pôles d'excellence dans les hôpitaux.

En effet, l'une des faiblesses de notre système sanitaire réside encore à ce niveau et l'Agence des Infrastructures sanitaires des Equipements et de la Maintenance, ne parvient pas à garantir convenablement la maîtrise de ce volet, en raison de son cahier des charges assez fourni, et surtout du manque de ressources humaines qualifiées.

C'est ce qui justifie la mise en place d'une stratégie de maintenance dans une logique de rationalisation et de standardisation des pratiques, l'objectif final étant de garantir la pérennité des investissements.

Le Conseil a donc marqué son accord pour la création de l'Agence nationale de la Maintenance hospitalière et l'approbation de ses statuts.

Les ministres concernés sont instruits d'en assurer l'opérationnalisation diligente.

Par ailleurs, ont été adoptés au titre des autres mesures normatives, les décrets portant :

- attributions, organisation et fonctionnement du ministère du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale ;
- transmission à l'Assemblée nationale du projet de loi modifiant la loi n° 2016-24 portant cadre juridique du partenariat public-privé en République du Bénin.

II- Communications.

II-1. Mesures de soutien de l'Etat aux prix de cession des intrants et homologation du prix d'achat de coton graine aux producteurs au titre de la campagne cotonnière 2023-2024.

Il ressort du bilan de la campagne écoulée et des projections faites sur la prochaine, qu'en raison de la conjoncture internationale, le prix des engrais reste élevé et que certains types d'intrants sont de moins en moins disponibles, notamment le NPK.

Ainsi, le sac de 50 kg d'urée devrait être cédé à 27.000 FCFA. Mais, il est évident que choisir de pratiquer les prix objectifs tels que la réalité mondiale l'impose risque d'engendrer un effondrement de la production agricole et, par conséquent, une menace pour la sécurité alimentaire.

En effet, les engrais destinés à la production vivrière comme cotonnière dans notre pays sont cédés au même prix.

Pour ce faire, il est urgent que l'Etat et les acteurs de la filière coton renouvellent leurs soutiens, ainsi qu'ils l'ont fait lors de la campagne 2022-2023 à hauteur de 55 milliards de FCFA, afin de maintenir les prix des engrais à un niveau accessible pour les producteurs.

C'est en prenant la mesure des enjeux pour la présente campagne que la contribution de l'Etat s'élèvera à plus de 30.000.000.000 FCFA.

Ceci permettra, en dépit de la conjoncture internationale, de maintenir les prix de vente des engrais SSP et NPK aux producteurs à 14.000 FCFA le sac de 50 kg et à 3.500 FCFA ou 4.000 FCFA celui du flacon d'insecticide, selon le cas.

En ce qui concerne les herbicides, ils seront cédés à 3.500 FCFA, 7.500 FCFA, 7.011 FCFA ou 8.000 FCFA le litre selon qu'ils sont totaux, sélectifs ou précoces.

En outre, au titre de la campagne cotonnière 2023-2024, le Conseil a homologué les prix d'achat du coton-graine aux producteurs ainsi qu'il suit :

- Coton-graine conventionnel : 300 FCFA/kg pour le 1^{er} choix et 250 FCFA/kg pour le 2^{ème} choix ;
- Coton-graine biologique : 360 FCFA/kg pour le 1^{er} choix et 310 FCFA/kg pour le 2^{ème} choix.

Enfin, les prélèvements destinés aux fonctions critiques sont fixés à 13 FCFA/kg de coton-graine et à 5 FCFA/kg de coton-graine pour la réserve stratégique.

Les ministres chargés du dossier, en liaison avec les familles professionnelles concernées, veilleront à l'application effective de ces prix ainsi qu'au bon déroulement de la campagne cotonnière.

II-2. Mise en œuvre de la phase pilote du Projet de lanternes solaires à titre expérimental dans les écoles primaires publiques au Bénin.

Le Gouvernement s'emploie, depuis 2016, à faire de l'éducation et de la formation un levier important de développement. A cet effet, la prise de certaines mesures spécifiques destinées à améliorer l'efficacité interne du sous-secteur des enseignements maternel et primaire est propice à l'atteinte de l'objectif d'une éducation inclusive de qualité pour tous.

Or, en dépit des efforts et des performances qui s'enregistrent, il s'observe encore les disparités qui en limitent la portée.

Aussi, serait-il indiqué que des mesures supplémentaires d'équité soient mises en place pour certaines zones géographiques moins favorisées, au

profit de catégories sociales en quête d'un meilleur confort de vie.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le Projet de lanternes solaires dans les écoles primaires publiques en milieu rural, par l'électrification solaire afin d'améliorer la qualité des enseignements, apprentissages et évaluations. Ledit projet est mis en œuvre sur financement vert obtenu de la coopération avec le Japon.

Sa phase pilote impactera les départements de l'Alibori, de l'Atacora, du Borgou, des Collines, du Couffo, de la Donga, du Mono, de l'Ouémé, du Plateau et du Zou à travers des écoles dont l'effectif total est d'environ 3000 élèves, retenues sur la base de critères d'identification et de choix objectifs.

II-3. Agrément de cinq sociétés au code des investissements.

Il s'agit de sociétés intervenant dans divers secteurs et dont les activités vont induire la création de centaines d'emplois directs de même que des emplois indirects par milliers. De plus, leur mise en exploitation renforcera le tissu économique et va générer une plus-value à l'économie nationale.

Elles ont pour dénominations sociales et domaines d'intervention :

- SOCIETE FINANCIERE DU GOLFE SARL, admise au régime B, pour son projet de construction et d'exploitation d'un hôtel à Sogbo-Aliho, dans la commune d'Abomey ;
- ECOCYCLE SAS, bénéficiaire du régime A, pour son projet de fabrication d'emballages pour œufs de table dans la zone industrielle de Sèmè-Podji ;
- ORANA SA, admise au régime B pour son projet d'installation d'une usine de production de concentré d'oranges et d'ananas à Za-Kpota, commune de Za-Kpota ;
- SOCIETE DES CIMENTS DU BENIN SA, inscrite au régime C pour la construction et l'exploitation d'une nouvelle usine de fabrication de ciment par broyage de clinker dans la zone industrielle de Sèmè-Podji ;
- PREMIUM RICE MILL INDUSTRIES SARL, bénéficiaire du régime B pour l'installation de deux rizeries dont l'une dans la commune de Glazoué et l'autre dans celle de Malanville.

III- Rencontres et manifestations internationales.

Le Conseil a autorisé :

- la participation du Bénin, à la 13^{ème} Assemblée générale du Conseil d'administration du Conseil des Ministres africains chargés de l'Eau, le 15 juin 2023 au Caire, en République Arabe d'Egypte ;
- la célébration, le 16 juin 2023, de la 33^{ème} édition de la Journée de l'Enfant africain ; puis
- l'organisation à Cotonou, du 20 au 22 juin 2023, de la réunion des décideurs du Programme d'analyse des systèmes éducatifs des pays de la CONFEMEN.

IV- Mesures individuelles.

Les nominations ci-après ont été prononcées, sur propositions des ministres respectifs :

- ✓ Au ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique

Secrétaire général adjoint du ministère

Monsieur Eric Kossi AGOSSOUNON

Conseiller technique à la Sécurité

Monsieur Lucien BONOU

Directeur général de la Sécurité Publique

Monsieur Stanislas AYENI

Secrétaire permanent du Comité interministériel de Lutte contre l'abus des stupéfiants et substances psychotropes

Monsieur Yacoubou SANNI SIMON

Inspecteur général adjoint du ministère

Monsieur Jean Bernardin LOTOKO

- ✓ Au ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

Directeur général du Fonds national de Développement agricole (FNDA)

Monsieur Nicolas B. C. AHOUISSOUSSI.

Fait à Cotonou, le 14 juin 2023,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,
Edouard OUN-OURO.

Parlement du Bénin

Les députés s'approprient les orientations budgétaires de 2024

Conformément aux dispositions de l'article 59 de la loi organique N°2013-14 du 27 septembre 2013 relative aux lois de finances, les députés de la 9^{ème} législature sous l'égide du président Louis Gbèhounou VLAVONOU ont fait le Débat d'orientation budgétaire ce mercredi 14 juin 2023 au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo et ce, en prélude à l'étude du projet de loi de finances, gestion 2024.

• F.V.

Le Gouvernement était représenté à l'hémicycle par le ministre de l'Économie et des finances Romuald Wadagni qui, pour la circonstance, avait à ses côtés les cadres dudit ministère.

À en croire le rapport de la Commission des finances et des Échanges, il résulterait de l'exécution de la loi de finances, gestion 2023 un déficit de 506,4 milliards de Fcfa contre 636,8 milliards de Fcfa prévus dans la loi des finances rectificative, gestion 2022. En ce qui concerne les perspectives économiques 2024-2026, il faut noter, selon ledit rapport que la conduite de la politique économique sur la période suscitée se fera conformément au PAG (2021-2026) et s'appuie sur les stratégies du Plan National de Développement PND (2018-2025) ainsi que les acquis du PAG (2016-2021). À travers le budget 2024, indique le même rapport, le Gouvernement envisage de s'inscrire également dans l'agenda 2030 des Nations Unies pour le Développement durable, par la mise en œuvre d'une série de projets et de réformes visant à atteindre les cibles prioritaires des Ob-

jectifs de développement durable (ODD) pertinents pour le Bénin.

Sur la base des orientations économiques du Gouvernement et tenant compte de l'exécution à fin mars 2023, de la loi de finances, qui s'est déroulée dans un contexte caractérisé par une économie résiliente qui se remet des effets de la pandémie de la COVID-19, pour renouer avec une croissance soutenue, en dépit du contexte particulier marqué par la poursuite de la crise russo-ukrainienne, l'économie béninoise afficherait en 2023, un taux de croissance de 6,5% contre 6,3% en 2022 et 7,2 % en 2021.

Cette performance découle des efforts d'assainissement des comptes publics et de consolidation budgétaire enregistrés au cours des trois dernières années. Il montre également les progrès notés relativement à la situation financière des établissements publics, des collectivités locales et des organismes de sécurité sociale, grâce aux actions du Gouvernement. Les progrès notés seront renforcés par les mesures en cours, visant à promouvoir les secteurs à fort potentiel dont l'agriculture, le tourisme, l'économie numérique et de l'économie du savoir.



Au plan budgétaire, seront également renforcées, les mesures en cours visant la montée en puissance des programmes de filets sociaux dont l'objectif est de réduire significativement l'impact de la crise économique mondiale et d'être un moyen adapté et innovant pour s'attaquer durablement à la pauvreté.

Au total, selon le rapport, les commissaires, après étude des différents documents d'orientation budgétaire 2024, soumis à leur examen, invitent le Gouvernement à prendre en compte les différentes préoccupations et recommandations de l'Assemblée nationale lors de l'élaboration du projet de loi de finances, gestion 2024.

Les interventions à la loupe Pour le compte des députés du Bloc Républicain, c'est l'he Lambert Agong-

bonon qui a pris en premier la parole. Il a salué la résilience du Gouvernement face aux chocs mondiaux avant de s'intéresser à une meilleure gestion des subventions destinées au secteur agricole. Pour sa part, l'he Adjibadé Koussonda a voulu comprendre les dispositions prises par le Gouvernement pour améliorer les ressources propres des communes. Aussi, a-t-il souhaité que le processus de découpage des unités administratives soit accéléré ainsi que la construction de la bretelle Ikpilè-Adja Ouèrè et la finition des travaux de l'hôpital de zone de Pobè.

Pour le compte des députés du groupe parlementaire "Les Démocrates", l'he Nouréni Atchadé a souhaité que le gouvernement revoie à la hausse ses dotations liées à l'enseignement secondaire général, au programme

d'alphabetisation, liées à la recherche à l'enseignement supérieur, à la microfinance, à l'eau potable. Poursuivant, il a voulu savoir l'impact de la suppression de la subvention du carburant au Nigéria sur le Bénin et surtout la position de courbe de l'endettement du Bénin. Quant à l'he Éric Houndété, il est allé plus loin dans ses questions. L'impact de la suppression de la subvention du carburant sur le Bénin, la liste des industries dont la prospérité contribue à la croissance du Bénin, les raisons de la persistance de la faim en dépit des prouesses agricoles réalisées ces derniers temps, les dessous de la crise du Soja...sont autant de préoccupations que le chef de file de l'opposition a abordé dans son intervention. Pour son collègue Ouassagari Kamal, où en est le Gouvernement avec la déconcentration de l'administration ? Parlant de préoccupations, l'he Léon Degny a focalisé son intervention sur la formation des enseignants et la promotion des filières agricoles.

Enfin, les députés de l'Union Progressiste le Renouveau ont abondamment réagi également.

Après l'he Natacha Kpochan qui s'est intéressé aux infrastructures routières, l'he Gladys Tossou a plaidé pour les aménagements hydroagricoles et l'accompagnement des acteurs dans la promotion des filières agricoles. Pour sa part, le député Maixent Djeigo a insisté sur le financement de la formation professionnelle et demandé le sort réservé à la Fogeca qui est une organisation du secteur privé africain dont l'ambition est de fédérer les opérateurs économiques et les chefs d'entreprises.... A sa suite, l'he Nicaise Fagnon, dans son intervention, s'est intéressé à la fiscalité au niveau des communes, à l'extrémisme violent, au programme de renforcement du désenclavement des communes, à l'accompagnement nécessaire aux programmes agricoles. A son tour, l'he Jérémie Adomahou s'est préoccupé de la question de la généralisation des factures normalisées, à l'appui à l'apurement des dettes des projets achevés. Pour boucler la boucle, l'he Natondé Aké a salué les efforts du Gouvernement et plaidé pour l'augmentation de la dotation destinée à la lutte contre le paludisme sans oublier le désenclavement des chefs-lieux.

Développement au Sahel

Les initiatives de gouvernance en examen au Forum Consultatif Régional

Dans la suite des réflexions du "Panel Indépendant de Haut Niveau sur la Sécurité et le Développement au Sahel" lancé en septembre 2022 à New-York, les ministres de plusieurs pays participent depuis hier, 14 juin, au Forum Consultatif Régional. Ici, il s'agira pour ces décideurs d'évaluer les actions de développement entreprises depuis plusieurs années.

• Sylvestre TCHOMAKOU

Lancé en 2022, le "Panel Indépendant de Haut Niveau sur la Sécurité et le Développement au Sahel" s'intéresse, environ un an après sa mise en place, au bilan des initiatives prises par les pays de la région au cours des décennies écoulées. Initiative du Secrétaire Général des Nations unies et du Président de la Commission de l'Union africaine, ce rendez-vous qui mobilise les gouvernements d'une quinzaine de pays et des organisations régionales, continentales ainsi que les partenaires internationaux, s'inscrit dans la logique de



faire un état des lieux sans complaisance des initiatives menées pour mieux avancer. Il s'agit pour les participants d'examiner les impacts des programmes

et politiques en matière de sécurité, de gouvernance, et de formuler des recommandations pour une réponse internationale efficace à la crise. Présidant les travaux,

l'ex-Président du Niger, Mahamadou Issoufou, a mis l'accent sur quatre piliers importants pour faire face aux défis auxquels les pays sont confrontés. Pour lui, il sied de donner priorité à la gouvernance, la sécurité, le développement et la mobilisation des ressources en vue de contribuer à construire une vision novatrice d'offre de développement. Saisissant l'occasion, il a invité les participants, Ministres et officiels venus de plus d'une quinzaine de pays et des responsables de haut niveau d'organisations régionales et continentales ainsi que les partenaires internationaux, à faire un état des lieux sans

complaisance des initiatives menées pour mieux avancer. Il a insisté sur l'importance de formuler des recommandations pour une réponse internationale efficace à la crise. Institution commune à huit (08) pays de la zone, la Commission de l'Uemoa qui est représentée par Abdoulaye Diop, Président en exercice, le Commissaire Mahamadou Gado, et le Délégué Général à la Paix et à la Sécurité Paul Robert Tiendrebeogo, partagera au cours des échanges, les différentes actions entreprises en matière de développement. Les autres institutions telles la CEDEAO et le

G5 Sahel partageront également leur bilan au cours de ces travaux qui prennent fin le 16 juin 2023.

En rappel, le Panel Indépendant de Haut Niveau sur la Sécurité et le Développement au Sahel est une initiative du Secrétaire Général des Nations unies et du Président de la Commission de l'Union africaine, en rapport avec la CEDEAO et le G5-Sahel. Ils ont sollicité Mahamadou Issoufou, ancien Président du Niger pour le constituer et le présider, avec pour mandat de procéder à une évaluation stratégique en matière de sécurité, de développement et de gouvernance dans la région.

CORSAIR

Voyagez en bonne compagnie | ✈

ARRIVEZ
PLUS VITE
AU COEUR
DE PARIS



PARIS ONLY | ✈
3 VOLS DIRECTS PAR SEMAINE

Rendez-vous sur flycorsair.com ou en agences de voyages